

CONSEIL DU 7 NOVEMBRE 2016

Voirie

1 - Traversée du village : validation de l'AVP et du plan de financement, demande de subvention auprès de la Région Rhône Alpes.

Le montant global de l'investissement est de 159 831 euros.

Une demande de subventions sera également faite auprès du Département pour l'aménagement du jardin de village et de la mise en accessibilité des WC publics.

Cas de la limite de propriété de la parcelle Holdner/Faresse à trancher.

2 - Classement de la voie de la Madone en voie communale sur 100 m depuis la RD 612 suite aux nouvelles constructions sur le secteur

Se pose la question du déneigement pour le chemin de la villa Arnaud et du chemin de la Marchande aux Granges.

Eau -Assainissement :

3 - Choix des entreprises pour le lot 1 et 2 à l'issue de l'appel d'offres pour le projet de création d'une station d'épuration et la mise en conformité du réseau d'eau potable au hameau de la Martelière :

Choix de la solution de base à un seul étage car conforme aux exigences de l'Agence de l'Eau.

4 -Fusion des intercommunalités : voir délibération de la CCV du 20/10/2016 : voté

Un seul siège pour la Commune.

Réunion de l'ensemble des conseillers municipaux de la nouvelle intercos le 6 décembre à 19h à St JEan en Royans afin d'impliquer les élus municipaux. Mise en oeuvre de la fusion avec le Royans prend du temps. Vote présidence CCRV en janvier. Conseil de décembre : désignation du conseiller communautaire. Mise en place de conseil de territoire trimestriel pour garder le lien.

Travail avec la CCMV : réunion hebdomadaire mais le Royans est réservé, élus de la CCMV divisé. Prochaine étape en 2020 à l'issue des élections municipale.

Bâtiments et terrains communaux

5 - Installation multimédia à la salle des fêtes : par Pierre Hustache : reporté

6 - Positionnement de la Commune sur le problème de ventilation des locaux du multi accueil suite au travaux d'agrandissement : le renouvellement de l'air ne se fait pas par les bouches d'aération. Le BE se défasse sur les garanties constructeur des éléments installés et propose de prendre en charge partiellement des travaux complémentaires. La Commune s'appuie sur l'expertise du SDED.

Il est décidé d'engager l'assurance du BE car défaut de conception. L'architecte sera également informé de la démarche.

7 - Tournée des bâtiments avec l'agent technique : Pierre-Louis transmet une liste des travaux à réaliser. Réunion le 21 novembre à 9h pour fixer les priorités. Pierre-Laurent devra estimer le temps nécessaire pour chaque opération.

8 - Date de rangement de la cave : samedi 10 décembre

9 - Nouveau véhicule : discussion sur le remplacement du camion (vieillissant mais peu de km) par un véhicule utilitaire. Camion à conserver. Il faut définir les besoins : transports de choses volumineuses / location aux habitants / déplacement à STEP et réservoir / facilité de stockage

10 - Travaux dans les appartements

A l'occasion des travaux de pose des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment du presbytère, se pose la question de l'isolation de la toiture. Les travaux datent de 25 ans : rénovation des appartements, priorité à celui du RDC.

Nécessité de coordonnée les travaux de Combiér et de la traversée. : courrier à faire

11 - Budget : délibération modificative sur le budget eau-assainissement et sur le budget communal pour prendre en compte

Délibération pour enregistrer en investissement l'acquisition des stores intérieurs de l'école maternelle.

- les travaux de branchement eau => remboursement par les bénéficiaires

- travaux de chauffage dans l'église => don de l'association St Blaise

Ecole

12- Repas de Noël pour la cantine de l'école maternelle : choix de faire le repas de Noël à St Julien et non en commun avec la cantine de St Martin. Mot pour les parents.

13- Subvention voyage scolaire du cycle 3 (élèves de CE2 - CM1- CM2) au lac du Bourget sur 5 jours : participation de 13 euros * 3 enfants * 5 j = 195 euros de subventions complémentaires à l' APE : voté

Discussion et échange sur le courrier adressé aux élus par Christine Vignon ATSEM.

Personnel communal

11 - Modification du poste d'agent administratif : Au vu de l'ancienneté du poste, le poste d'adjoint administratif de 1er classe peut être "transformé" en poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe. Création du poste voté

12 - Mise en place du compte épargne temps (CET)

Le CDG 26 a transmis un avis favorable au projet de CET transmis par la Commune. Le Conseil peut maintenant délibérer pour le créer : voté

13 - Mise en place du RIFSEEP : Ce nouveau système de prime va remplacer la prime IEMP versée actuellement aux employés de la Commune. Information sur le nouveau dispositif.

14 - Création d'un poste d'agent contractuel pour venir en renfort de Marie sur le temps de la pause méridienne (11h30 à 13h30) lorsque le nombre d'enfants inscrits à la cantine est supérieur à 10. Laurence Caillou accepte de venir le mardi et le jeudi jusqu'à fin novembre soit 4h hebdomadaire sur 4 semaines. Voté

Devant l'afflux de demande de 16h30 à 18h, la crèche a obtenu des places supplémentaires sur ce créneau et à embaucher une personne. Rappel que les enfants de + 5ans peuvent utiliser la navette pour se rendre à la garderie de St Martin en Vercors.

Divers

15 - Conseil commun avec St Martin en Vercors du 6 septembre : RAS

18 - Tarif d'accès aux pistes du site nordique d'Herbouilly : voté

20 - Soutien aux artistes locaux : par Camille

Jérôme Aussibal a réalisé pour la crèche une table et deux sièges adaptés aux enfants en utilisant le bois du tilleul abattu à l'occasion des travaux d'agrandissement. Il demande que la Commune participe à hauteur du 1% artistique sur les projets d'investissement.

Discussion sur la manière de soutenir les artistes locaux : mise à disposition salle des fêtes, lors de projets présentés à la Commune, ou définir un budget annuel et une ligne politique. Proposition d'exposer dans la salle du Fouillet pour rendre visible les artistes ou dans d'autres bâtiments communaux. Projet de sentier d'art porté par la CCV.

La demande de Matt et Sandrine Booth de disposer de la salle des fêtes pour le lancement de leur nouveau livre de photos est accordé.

Prévoir acquisition d'un escabeau pour accrocher les perlon des cimaises.

Questions diverses

- Commission de sécurité des pistes pour le site nordique à Villard de Lans
- Présentation du projet pour les stations défini par le Département. Le Conseil Départemental gère en direct les pistes depuis 2004 et souhaite transférer la gestion à une SPL (CD 26 + interco). Le stade de biathlon reviendrait à l'interco.
- Françoise Chatelan demande quelle sera la suite des aménagements suite au dépôt de remblais dans le champ au nord de la salle des fêtes.